

# **Procès verbal de la 22ème assemblée générale d'Amicla du 8 juin 2023**

## **1. Accueil des membres**

Présents : voir feuille des présences signée lors de l'assemblée.

Excusés : Laurence et Hubert Detrey, Frances Ryser, Maryse Perret, Pascal Kunz, Alain Crotta, Antonio Basterrechea, Anne-Marie Michel, Verena Regard, Suzanne Etienne-Kuhn.

Ce soir nous accueillons un nouveau membre d'Amicla, Gabrielle Morel, qui a connu l'association à l'occasion du concert de Lily Moré.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2022**

Aucune remarque n'a été formulée au sujet du PV qui était joint à la convocation de la présente assemblée. Il est donc approuvé à l'unanimité.

## **3. Résumé des activités 2022**

Durant 2022 nous avons enfin pu fêter les 20 ans d'Amicla, après la fin des restrictions dues au Covid. Tout d'abord il y a eu le concert du Trio Lafkén au Cazard le 15.10.2022. À cette occasion un dépliant a été créé avec le programme détaillé du concert et la « publicité » d'Amicla.

Le 29.10.2022 un repas de camaraderie (spécialités péruviennes) a eu lieu au restaurant Besame Mucho à Vidy, auquel ont participé 70 personnes.

Le site internet d'Amicla a été réorganisé. Des compléments doivent encore y être ajoutés.

Les adresses postales et électroniques des membres ont été actualisées.

Le 8.12.2022 le comité s'est réuni pour répondre à une proposition d'Etienne Ruegg qui souhaitait la participation d'Amicla lors du concert de Lily Moré prévu le 13.5.2023 à la Salle Paderevski du Casino de Montbenon. Après avoir pris connaissance du projet, le comité a accepté cette collaboration. Des démarches ont été entreprises en décembre 2022 afin d'obtenir d'éventuels financements (Loterie Romande, etc.).

Adolfo nous informe sur les trois institutions soutenues par Amicla en Amérique Latine : Fundación Unidos por Más (Chili), CasaSito (Guatemala) et Procasahogar del niño (Mexique). Nous avons reçu des renseignements directement des trois sites. La pertinence de ces œuvres semble évidente et notre soutien financier n'est donc pas à remettre en cause.

## **4. Rapport de la trésorière**

En 2022 il y a eu moins de cotisations, mais plus de dons (pour un total de CHF 6700.-).

CHF 9000.- ont été versés aux trois œuvres susmentionnées, à raison de CHF 3000.- par site.

Notre trésorière a déjà pu verser le montant destiné au Chili pour 2023 (il faut savoir que les versements par Western Union ont un montant limité ; il faut donc effectuer plusieurs versements espacés avant d'atteindre les CHF 3000.- prévus).

Le cachet du Trio Lafkén (concert du 15.10.2022) a été de CHF 2900.-.

Les frais administratifs (papier, cartouches d'encre, timbres, taxe de gestion du compte et autres frais postaux, frais des versements par Western Union) se sont élevés à CHF 902.-.

Au 1.1.2022, l'actif était de CHF 19'700.-. Au 31.12.2022, il était de CHF 14'360.-.

## **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificatrices ont contrôlé les comptes et ont rédigé leur rapport dont lecture est faite. Elles invitent l'assemblée à approuver les comptes.

## **6. Approbation des comptes**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la trésorière et aux vérificatrices. Nous les remercions chaleureusement pour le travail accompli.

## **7. Cotisations**

Elles restent invariées : individuel CHF 30.- / couple CHF 50.- / étudiants, AVS CHF 25.-.

## **8. Démission et élection des membres du comité**

Aucune démission n'est annoncée au sein du comité. Toutefois Marianne démissionne du poste de présidente avec effet au 31.12.2023. Elle reste néanmoins à disposition pour des tâches administratives (informatique, rédaction, fichiers). Nous la remercions vivement pour le précieux travail effectué au cours de ces 10 ans de présidence, travail qui allait bien au-delà du strict rôle de présidente. Véronica est l'unique candidate à reprendre ce poste. Elle est élue par acclamation et nous la remercions pour cet engagement. Le comité est ainsi composé :

- Présidente : Marianne Wüthrich. Dès le 1.1.2024 : Véronica Belmonte-Friedli
- Vice-président : Adolfo López
- Trésorière : Annick Yaron
- Membres: Lilian López, Annelise Troncoso, Christine Renaudin, Antonella Pallavicini, Alain Crotta, Véronica Belmonte-Friedli (jusqu'au 31.12.2023), Marianne Wüthrich (dès le 1.1.2024).

## **9. Nomination des vérificateurs des comptes**

Suzanne Etienne et Véréna Regard souhaitent terminer leur activité. Nous les remercions pour le travail accompli. Yvonne Chevalley et Christine Estrade acceptent de reprendre cette tâche. Elles sont élues par acclamation. Merci pour leur engagement.

## **10. Budget 2023**

CHF 9000.- seront à nouveau versés aux trois œuvres suivantes, à hauteur de CHF 3000.- chacune : CasaSito (Guatemala), Procasahogar del niño (Mexique), Unidos por más (Chili). Les frais administratifs prévus s'élèvent à environ CHF 900.-.

## **11. Projet 2023**

Le concert de Lily Moré (Lidia Larrinaga), accompagnée par l'orchestre Amati, a eu lieu le samedi 13.5.2023. Il a été organisé par Etienne Ruegg et Lidia Larrinaga en collaboration avec Amicla. La salle était comble ; les prestations de la chanteuse, de l'orchestre et d'un couple de danseurs ont été très appréciées. Cet événement a permis de faire connaître Amicla au public et également d'étoffer l'offre de nos activités, choses dont nous sommes reconnaissants aux organisateurs. Ces derniers (qui sont membres de notre association) ont pu s'appuyer sur le réseau d'Amicla pour faire la pub au concert et bénéficier des avantages octroyés aux associations (év. Exemption de la taxe sur les divertissements ; possibilité de solliciter une aide financière à la Loterie Romande et autres fondations). La Loterie Romande a versé une contribution ; pas les autres fondations. Vu le succès de cet événement, les organisateurs ont pu réaliser un certain bénéfice (qu'on ne peut pas encore chiffrer précisément, la facture de SUISA étant encore attendue), dont le 30% sera versé à Amicla. Etienne précise que le film tourné durant le concert par un cameraman ne rentre pas dans les dépenses du concert.

## **12. Divers**

- Il est nécessaire de modifier les statuts dans ce sens : la convocation à l'assemblée générale peut également être envoyée par courrier électronique (et non uniquement par la poste).
- Adolfo tient à remercier tout particulièrement Marianne pour le travail administratif accompli (fichiers informatiques, mise à jour des adresses, etc.) depuis des années. De son côté Marianne remercie le comité pour l'avoir soutenue durant ses 10 années de présidence.
- Amicla est régulièrement sollicitée lors de projections de films latino-américains dans certaines salles de cinéma. Notre collaboration (information à notre réseau, év. entrées à prix réduit pour nos membres, vente d'empanadas et pisco, etc.) devrait être faite de façon plus formelle que jusqu'à présent. Un projet de « contrat » sera soumis au comité.

## **13. Apéritif**

Délicieuses empanadas et salade nous ravissent.